

CPCN du 30 avril 2009

Motions

Motion n°1 sur l'invitation des membres de la CPCNU à la session plénière du CoNRS

Le Comité national, par ses statuts, est composé de personnels venant du CNRS, des universités et d'autres organismes.

A l'occasion d'une rencontre des bureaux de la CP-CNU et du C3N, il a été constaté que les préoccupations d'évaluation des personnels de recherche par la CP-CNU rejoignent celles du Comité National. En conséquence, la CPCN souhaite inviter des membres de la CP-CNU à la session plénière du Comité National du 10 juin 2009.

Adoptée par 28 voix pour, 0 contre, 0 abstentions

Motion n°2 sur l'organisation au CERN du conseil d'administration du CNRS

La présidence du CNRS vient de nous informer que le prochain conseil d'administration du CNRS se tiendra en Suisse dans les locaux du CERN. Cette décision semble être la seule réponse trouvée par la direction de notre organisme face au désarroi des personnels CNRS qui s'est, certes, déjà exprimé par des perturbations de deux des derniers conseils d'administration.

La CPCN regrette vivement cette décision qui n'est pas de nature à rétablir des relations de confiance mutuelle entre la direction et les personnels du CNRS.

Adoptée par 28 voix pour, 0 contre, 0 abstentions

Motion n°3 pour l'explication des modifications des classements de promotion

La CPCN prend note que le Directeur Général du CNRS a estimé légitime que des explications soient données aux présidents des sections par les directeurs d'Institut sur les promotions et surtout sur les modifications des classements des promotions proposés par les sections du Comité national.

Adoptée par 28 voix pour, 0 contre, 0 abstentions

Motion n°4 sur la transmission aux unités de recherche des avis de pertinence

La CPCN tient à réaffirmer que la transmission aux intéressés (directeurs d'unités et chefs d'équipes) du rapport de section du Comité national ainsi que de l'avis de pertinence, faisant suite à l'évaluation des unités et des équipes de recherche, est indispensable pour le bon fonctionnement des processus de ces évaluations.

Adoptée par 22 voix pour, 0 contre, 6 abstentions